



Monsieur le préfet, Madame l'Inspectrice d'académie,

Madame la conseillère régionale, Monsieur le vice-président du Conseil Départemental,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous ne sommes qu'au début de l'année 2022 et il est déjà l'heure de se projeter sur la rentrée scolaire prochaine.

Nous, à l'UNSA Education, pouvons formuler le vœu que la prochaine année scolaire soit plus sereine concernant la crise sanitaire et surtout que notre ministère soit plus respectueux de ses agents. Que les directives à la dernière minute via les médias ne soient qu'un mauvais souvenir ! Nous appelons la communauté éducative à être déterminée pour faire reculer les inégalités.

La force de la détermination qui accompagne ce vœu est identique à la force de l'exaspération que vivent les personnels. Cette exaspération a atteint son paroxysme lors de cette reprise du mois de janvier. Ce sont notamment les multiples modifications du protocole transmises par le ministre de l'Education Nationale, qui ont conduit l'UNSA éducation et l'ensemble de ses 22 syndicats y compris les corps d'inspection et d'encadrement à appeler à une action massive. Cette exaspération s'est parfaitement traduite lors de la journée de grève du 13 janvier avec des chiffres de grévistes qui n'avaient pas été atteints depuis des années.

A l'UNSA Education nous soutenons la limitation des effectifs à 24 élèves en Grande Section, CP et CE1, ainsi que le dédoublement des CP et CE1 en REP. Bien évidemment, nous ne souhaitons pas pour autant que cela se fasse sur le principe des vases communicants et que les classes de PS, MS et cycle 3 voient leurs effectifs de classes augmenter et arriver à des seuils critiques.

Par ailleurs, nous soutenons aussi l'augmentation du régime de décharge direction pour les écoles de 6 et 7 classes et les écoles de 12 classes et plus.

Cependant, nous regrettons fortement que les enseignants spécialisés en RASED ainsi que les remplaçants ne soient pas plus nombreux, faute à des mesures budgétaires trop frileuses de la part de notre ministère en termes de nombre de postes.

Nous regrettons toujours, depuis des années, et encore plus depuis la fin de la convention ruralité, que le maillage territorial de notre département ne soit pas travaillé plus efficacement. Nous lançons à ce sujet une réflexion : quel bénéfice pour les élèves et pour les enseignants à se retrouver dans une classe unique à multiples niveaux ?

Nous allons évoquer ce jour la préparation de la rentrée 2022.

Concernant les moyens dans le premier degré, la dotation positive en emplois est symbolique, nous n'en doutons pas un seul instant en cette année électorale, pour laquelle il aurait été malvenu d'afficher des retraits de postes malgré la démographie qui affiche encore cette année une baisse importante avec plus de 400 élèves en moins selon les prévisions.

Nos revendications sont les suivantes :

- Nous attendons l'amélioration des moyens de remplacements, cette situation n'est pas nouvelle et n'est pas uniquement liée à la crise sanitaire qui n'a en fait été qu'un catalyseur. Nos collègues remplaçants sont souvent positionnés sur des remplacements longs voire à l'année. Irait-on jusqu'à dire que nos conditions de travail se sont tellement dégradées que les collègues n'arrivent plus à tenir ? Voilà une autre piste de réflexion.

- Nous poursuivons notre volonté d'améliorer les conditions de travail des directeurs et directrices d'école. Saluant l'amélioration des rythmes de décharge nous continuons à souhaiter l'allègement de certaines tâches administratives et un réel soutien humain à la gestion de ces dernières.

- Même si nous tenons à féliciter l'ouverture de 2 ULIS école ainsi que 2 ULIS collège dans notre département, nous alertons toujours sur le manque criant d'enseignants spécialisés. Les besoins en RASED sont toujours là. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : d'un côté une baisse démographique, de l'autre une augmentation du nombre d'élèves en difficultés et à besoins éducatifs particuliers.

- Nous appelons à améliorer le maillage scolaire. L'UNSA Education est attachée à une école publique de proximité et de qualité. Elle est favorable à une politique locale et concertée d'aménagement du tissu scolaire qui dépasse les ajustements aux évolutions démographiques et prépare l'avenir pour garantir une offre éducative de qualité au plus près des territoires. La mise en place de regroupements pédagogiques, conduite en partenariat avec l'ensemble des acteurs éducatifs, doit garantir l'équité sur tous les territoires. Aujourd'hui, quelle est la taille raisonnable d'une école afin de continuer à proposer une offre éducative de qualité que l'on habite en ville ou à la campagne ?

Concernant les moyens 2nd degré dans les collèges, si cette année les Heures Supplémentaires Annualisées sont en diminution, les besoins réels ne seront cependant pas compensés par les heures postes. L'organisation des établissements reste complexe et les marges de manœuvre sont insuffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques tout comme pour permettre le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques, particulièrement dans les petits collèges où nombreux sont les collègues en compléments de service.

L'UNSA Education s'interroge également sur les montées de cohortes. De nombreuses divisions en collège atteignent des seuils limites et les effectifs annoncés ne prennent pas en compte les différents dispositifs et structures des collèges. Les conditions d'apprentissage des élèves ne seront pas optimales et l'inclusion scolaire ne sera pas digne de ce nom malgré la bonne volonté des équipes.

Là encore les chiffres parlent d'eux-mêmes, quasiment toutes les ULIS collèges ont des effectifs bien au-dessus du seuil règlementaire.

Dans le premier comme le second degré permettre l'Ecole Inclusive n'était-elle pourtant pas une ambition forte de ce quinquennat ? Encore faut-il pour cela donner les moyens pour y arriver. Qui plus est en recrutant un nombre conséquent d'AESH, les manques de ces personnels indispensables à l'inclusion se font ressentir partout sur le territoire. Nous réclamons une fois de plus des contrats de travail décents et une formation initiale et continue de qualité. Ils ne sont toujours pas reconnus à leur juste valeur et les conditions de vie précaires dans lesquelles on les maintient sont intolérables.

En cette année électorale, l'UNSA Education est déterminée à ce que l'éducation et l'école laïque que nous portons soit une priorité pour vous comme pour nous, acteurs du monde éducatif, comme pour la future présidence de notre pays.

Pour l'UNSA Education : Hélène Maletterre, François Marty, Sabine Turschwel.